

Note d'information sur la Journée de Débat Général 2018 : Protéger et soutenir les enfants en tant que défenseurs des droits humains

Contexte

Le but de la Journée de Débat Général (Journée) est de développer une meilleure compréhension du contenu ou des implications de la Convention relative aux droits de (CDE) se rapportant à des sujets spécifiques pour améliorer sa mise en œuvre. La Journée de Débat Général est une réunion publique d'une journée à laquelle des représentants d'états, des organismes et agences des Nations Unies et régionales des droits humains, des institutions nationales des droits humains, de la société civile et des défenseurs des droits humains, du secteur privé, des experts individuels et les enfants sont invités à participer. Plus qu'une simple conférence à Genève, cette Journée est un projet de longue durée qui vise à promouvoir un mouvement global pour les enfants défenseurs des droits humains. Un tel mouvement catalysera et renforcera les initiatives existantes pour soutenir les enfants défenseurs des droits humains en les reliant à de plus larges initiatives.

La présente note résume les soumissions des enfants et des adultes au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies (le Comité) en vue de la Journée de Débat Général 2018 « Protéger et soutenir les enfants en tant que défenseurs des droits humains ».

Qui sont les enfants défenseurs des droits humains ?

La définition et les actions des enfants défenseurs des droits humains (EDDH) qui ont trouvé le plus d'écho dans l'ensemble des soumissions étaient que :

- 1) Les enfants défenseurs des droits humains s'engagent sur de nombreux terrains différents, tels que la cause des réfugiés, l'environnement, le harcèlement, la violence et la discrimination envers les enfants, une prise en charge de qualité pour les enfants, et l'éducation, qu'ils concernent les droits civiques, politiques, économiques, sociaux ou culturels.
- 2) Les enfants défenseurs des droits humains peuvent être des individus ou des groupes qui luttent pour leurs droits et ceux des autres partout dans le monde. Il était souligné que les enfants peuvent agir et agissent pour défendre les droits humains de tous, pas seulement ceux des enfants.
- 3) Ils agissent pour empêcher, signaler et mettre un terme aux violations de leurs droits humains et de ceux des autres.
- 4) Ils militent dans des espaces et des contextes différents aux niveaux local, national, régional et international pour prévenir les violations des droits humains, et ils sont issus de divers milieux sociaux-économiques, et leurs âge, genre et potentiel handicap varient.
- 5) Ils servent d'inspiration et de modèles aux autres enfants souhaitant instiguer le changement en faveur des droits humains dans leurs propres contextes. En général, les enfants ont remarqué que les enfants défenseurs des droits humains font preuve d'empathie envers les autres, portent la voix des minorités, et sont capables d'être à l'écoute, de comprendre et d'agir.

Cadre législatif actuel relatif à la protection des enfants défenseurs des droits humains

Normes internationales

La capacité des enfants à défendre les droits humains dépend largement de la mesure dans laquelle leurs droits civiques sont réalisés. La CDE des Nations Unies entérine le droit à être entendu (art. 12), le droit à la liberté d'expression et le droit d'accès à l'information (art. 13 et 17), ainsi que les droits à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique (art. 15).

« Soutenir les enfants en tant que défenseurs des droits humains signifie les inspirer et les motiver à faire respecter les droits humains. Devenir un défenseur des droits humains ne devrait pas être imposé, mais un choix personnel. »
Soumission de CRC Asia

L'obligation des états de protéger et de soutenir les défenseurs des droits humains, dont les enfants, lorsqu'ils sont menacés en raison de leurs activités a été reconnue au niveau mondial dans la **Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme** et au niveau régional, par exemple au sein du système interaméricain, tant par la **Commission interaméricaine des droits de l'homme** que la **Cour interaméricaine des droits de l'homme**.

Certains groupes d'enfants comme les enfants en situation de handicap qui défendent les droits humains sont protégés par des dispositions spécifiques qui garantissent que leurs points de vue sont respectés¹. L'article 7 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées appelle les états à garantir les droits des enfants atteints de handicap, à respecter leurs opinions en fonction de leur âge et degré de maturité, et à se montrer sensibles aux questions liées au genre².

Législation nationale

Certaines soumissions évoquent des exemples concrets de législation protégeant les enfants défenseurs des droits humains. On citera parmi eux la Loi sur les droits de l'enfant de la Sierra Leone, qui énonce des provisions spéciales sur la participation des enfants aux mécanismes communautaires et nationaux dédiés à la protection et au bien-être de l'enfant, tels que les Comités sur le bien-être de l'enfant et la Commission nationale pour les enfants.

En Bolivie, le Code de l'enfant et de l'adolescent a pour objectif de reconnaître, développer et réglementer l'exercice des droits des enfants par la mise en œuvre d'un Système plurinational compréhensif garantissant leurs droits en coresponsabilisant tous les échelons de l'état, les familles et la société³. Au Pays de Galle, la section 5 de la Mesure de 2011 sur les droits des enfants et des jeunes stipule que « *Les ministres gallois sont tenus de prendre les mesures appropriées aux fins de promouvoir la connaissance et la compréhension de la Convention et des Protocoles auprès du grand public (y compris des enfants)* »⁴.

Malgré l'existence de bonnes pratiques, il reste de nombreux défis à surmonter en matière de législation nationale relative au soutien et à la protection des enfants défenseurs des droits humains. Nombre de pays n'ont pas encore institutionnalisé de mécanismes pour faciliter l'engagement des enfants auprès des décideurs des lois et des politiques et procédés locaux et nationaux, ni mis en place des lois garantissant les droits civiques des enfants, dont les libertés d'expression, d'association

¹ Soumission par International Disability Alliance.

² Soumission par International Disability Alliance.

³ Soumission du Gouvernement Plurinational de Bolivie

⁴ Girls Advocacy Alliance (Sierra Leone), le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Écosse, le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Irlande du Nord, Children in Wales et Young Wales.

et de réunion pacifique⁵. Ceci inclut la suppression des obstacles administratifs et juridiques à la formation d'organisations par les enfants eux-mêmes.

Une soumission de Child Rights Connect examine la Loi-type nationale pour la reconnaissance et la protection des défenseurs des droits humains, conçue pour fournir un cadre aux gouvernements pour la promulgation de lois visant à protéger les défenseurs des droits humains. Cette étude montre qu'elle s'articule autour d'une définition centrée sur l'adulte, sans intégrer les spécificités liées à la protection et au soutien des enfants stipulées dans la Convention relative aux droits de l'enfant.

Des milieux, discriminations et vulnérabilités variés

Les enfants défenseurs des droits humains sont issus de divers milieux sociaux-économiques, et leurs âge, genre et potentiel handicap varient. Ils militent même dans les circonstances les plus adverses, y compris, dans certains cas, lorsque leur statut légal est incertain en raison de problèmes ou d'absence d'enregistrement de leur naissance, ou lorsque leur tuteur n'est pas officiellement reconnu en cas de protection de remplacement. Cette diversité influence le niveau de difficulté rencontré dans leur rôle d'enfant défenseur des droits humains. Les soumissions constatent que les enfants atteints de handicap qui défendent les droits humains souffrent d'une double discrimination, et de par leurs âge et handicap, sont considérés incapables d'agir et d'apprendre. Elles rapportent que les filles sont également victimes de discrimination, comme dans le cas du Ghana, où celles qui agissent pour défendre les droits humains sont exposées à de sévères risques de violence, d'abus et de stigmatisation⁶.

Le contexte dans lequel opèrent les enfants défenseurs des droits humains peut aussi rendre leurs actions encore plus dangereuses. Selon le Centre nicaraguayen des droits de l'homme, de mi-avril à mi-juin, 14 enfants de 5 mois à 17 ans ont été tués et de nombreux autres blessés par la police et les forces progouvernementales lors du conflit sociopolitique dans le pays⁷. Les enfants peuvent voir leur soutien se restreindre, et leurs sécurité et sûreté menacées pour avoir dénoncé des violations des

« Dans le cadre d'une consultation avec les enfants du camp de réfugiés de Za'atari en Jordanie, les enfants défenseurs des droits humains ont évoqué que les gens hésitaient à signaler les violations des droits humains ou les problèmes dans le camp, par peur d'en être expulsés et d'être contraints à retourner en Syrie. Par peur d'être renvoyés chez eux, ou "shot back" pour reprendre leur expression. »

- War Child

droits humains. Dans certains cas, les gouvernements se trouvent dans l'incapacité de faire respecter l'état de droit ou manquent de la volonté politique d'ouvrir des espaces à la société civile, facteurs qui représentent un risque accru pour les enfants défenseurs des droits.

⁵ Soumission de Save the Children.

⁶ Soumissions par Children's Law Centre, Save the Children, Girls Advocacy Alliance (Ghana), le Conseil international pour l'éducation des handicapés de la vue, War Child, et Child Rights Coalition Asia.

⁷ Communiqué n° 6 du Centre nicaraguayen des droits de l'homme (16 juin 2018) disponible sur <https://www.cenidh.org/noticias/1071/>, cité dans la soumission de Save the Children.

Prévenir et signaler les violations, et plaider pour des lois et des politiques garantissant le respect des obligations relatives aux droits humains

« Huzaiifa Bukenya, un enfant aveugle de dix ans, a présenté une pétition à l'occasion du forum parlementaire des enfants, appelant son gouvernement à promouvoir les droits des enfants aveugles en Ouganda, notamment leur droit à une éducation inclusive grâce à un programme accessible appuyé de supports pédagogiques en braille et en gros caractères, et d'enseignants correctement formés à l'éducation des enfants déficients visuels. Cette initiative a contribué à l'élaboration d'une politique inclusive soucieuse des besoins éducatifs particuliers, conçue pour guider la mise en œuvre d'un système pédagogique pour les enfants aveugles et malvoyants en Ouganda. »

- International Council on Education

Les enfants défenseurs des droits humains ont déclaré s'engager dans des campagnes et des actions de plaidoyer en faveur du respect des droits civiques et politiques, ainsi que des droits économiques, sociaux et culturels. Ils utilisent les droits humains pour pousser les gouvernements à promulguer des politiques et des lois qui répondent mieux à leurs besoins. Les soumissions notent également que les enfants jouent un rôle clé dans la défense des droits des autres enfants marginalisés, comme les filles, les enfants handicapés, les enfants des zones rurales, les enfants indigènes ou d'origines ethniques et religieuses différentes, ainsi que ceux qui ont perdu ou risquent de perdre la protection parentale⁸.

De nombreuses organisations ont relevé des cas où les enfants ont plaidé avec succès pour un changement de politique. Les enfants défenseurs des droits humains en Ouganda ont poussé avec les membres du parlement à améliorer l'accessibilité des écoles pour les enfants aveugles.

Prévenir

Selon les rapports, les enfants défenseurs des droits humains s'engagent pour prévenir les violations des droits humains. Ils s'impliquent dans des campagnes de

sensibilisation du public, en participant à des interventions dans les écoles et les communautés, y compris sur des plateformes d'échange publiques, sur différents thèmes relatifs aux droits de l'enfant. Ils organisent également des événements caritatifs ou des collectes de fonds pour fournir une aide éducative aux enfants vulnérables de leurs communautés⁹.

Signaler et dénoncer les violations

Les soumissions soulignent de nombreux cas où les enfants ont joué un rôle clé pour mettre un terme aux violations des droits humains dans leurs communautés. Plusieurs enfants de l'Ouganda, bien qu'ils se soient sentis intimidés par les adultes, ont signalé des incidents de violence familiale et d'abus sexuel à la police, permettant ainsi l'arrestation des coupables et l'apport d'une assistance adaptée aux enfants.

Veiller au respect des obligations en matière de droits humains

Les enfants défenseurs des droits humains contribuent également à veiller à l'application des recommandations et normes des mécanismes internationaux et régionaux de défense des droits humains. En Écosse, au Pays de Galles et en Irlande par exemple, les soumissions ont mis en avant des exemples d'enfants exerçant une pression sur le gouvernement et les autorités locales pour garantir la mise en œuvre des recommandations du Comité des droits de l'enfant.

⁸ Soumissions par Marist International Solidarity Foundation, Observatory of Children's Human Rights, Girls Advocacy Alliance (Ghana), Save the Children, Together (Scottish Alliance for Children's Right), Joy for Children Uganda, Girls Advocacy Alliance (Sierra Leone), et SOS Children's Villages International.

⁹ Soumissions par Marist International Solidarity Foundation, Observatory of Children's Human Rights, Girls Advocacy Alliance (Ghana), Save the Children, Together (Scottish Alliance for Children's Right), Joy for Children Uganda, et Girls Advocacy Alliance (Sierra Leone).

Diffuser les informations sur les droits humains et fournir un modèle positif à leurs pairs et à leurs communautés

Les enfants se considèrent les mieux placés pour transmettre des informations sur les droits humains et les droits des enfants à leurs pairs. Les soumissions dévoilent que les enfants savent mieux que quiconque comment s'adresser aux autres enfants et comment bien communiquer et les renseigner sur leurs droits, leur donnant ainsi les moyens de lutter contre les violations des droits humains¹⁰. Ils s'appuient sur des moyens de communication non conventionnels, comme les arts dramatiques ou le théâtre, pour sensibiliser leurs communautés aux problématiques de droits humains auxquelles eux et leurs pairs sont confrontés. Les enfants défenseurs des droits humains s'identifient dans un rôle de catalyseurs à la mobilisation de la société civile, et sont décrits comme stimulant les échanges sur les questions qui les concernent, en organisant par exemple des tables rondes ou des débats au sein de la société civile.¹¹

Lucy, 17 ans, souffre d'un trouble d'apprentissage. Elle a rencontré des difficultés majeures à l'école, notamment le harcèlement et l'exclusion. Elle souhaitait éduquer ses pairs et construire un environnement pédagogique plus inclusif. Avec l'aide de son professeur principal et d'ENABLE Scotland, une ONG écossaise, Lucy a présenté à toute l'école ce que signifiait vivre avec un trouble d'apprentissage.
- Together (Scottish Alliance for Children's Rights)

Ils servent d'exemples positifs dans leurs propres communautés, et inspirent les autres à lutter contre les violations des droits humains. Certains enfants sont plus susceptibles de répondre de façon positive à leurs pairs lorsqu'ils s'engagent sur des sujets difficiles. Ils encouragent de nouvelles générations d'enfants à défendre les droits humains au sein de leurs communautés.

« Qui de mieux que les enfants et les adolescents pour interpellier et motiver les enfants et les adolescents ? Le contact entre eux favorise et génère un intérêt pour l'entraide. » (garçon de 17 ans – Brésil)
- FMSI

Même au sein du groupe d'enfants privés de protection parentale ou à risque de la perdre, le soutien et le plaidoyer des pairs se sont révélés plus efficaces pour relayer leurs besoins et leurs demandes.

Dans quels domaines les enfants défenseurs des droits humains agissent-ils ?

Inspiré d'une consultation mondiale auprès d'enfants, un rapport intitulé « Les avis et perspectives des enfants du monde entier », rédigé par Child Rights Connect, révèle que les enfants défenseurs des droits humains agissent dans des domaines liés aux droits humains très divers, comme le harcèlement, la discrimination, l'éducation, la maltraitance des enfants et bien d'autres encore. Cette conclusion est étayée par les soumissions des adultes¹². Les domaines d'action prioritaires diffèrent selon les régions. En Amérique latine, les consultations montrent qu'une majorité d'enfants luttent contre le travail des enfants et la violence sexiste.

¹⁰ Soumissions par MOLACNATS, Coordinacional Nacionalde Niños/as y Adolescentes Trabajadores de Paraguay, et CRAE.

¹¹ Soumissions par Girls Advocacy Alliance (Ghana), Together (Scottish Alliance for Children's Right), Girls Advocacy Alliance (Sierra Leone), et le Conseil international pour l'éducation des handicapés de la vue.

¹² CRAE, Girls Advocacy Alliance (Ghana), Together (Scottish Alliance for Children's Right), Girls Advocacy Alliance (Sierra Leone), le Conseil international pour l'éducation des handicapés de la vue, Joy for Children Uganda, le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Écosse, et le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Irlande du Nord.

VOICI DES EXEMPLES DE QUESTIONS ABORDÉES DANS L'ENSEMBLE DES RÉGIONS:



Ce nuage de mots montre quels domaines ont été évoqués, et le plus souvent :



13

Défis

Implications de l'utilisation du terme « défenseurs des droits humains »

Certains représentants de coalitions et de réseaux pour les droits de l'enfant sont peu enclins à utiliser le terme « enfants défenseurs des droits humains ». Ces réserves trouvent peut-être leurs origines dans le risque associé au terme d'un point de vue politique. Les soumissions rapportent que dans certains pays et sous-régions d'Asie, le terme « défenseur des droits humains » suscite des réactions contradictoires. D'une part, un défenseur des droits humains est reconnu comme un protecteur des droits humains. Tandis que d'autre part, un point de vue manifesté principalement chez les représentants gouvernementaux, mais également parfois au sein de la communauté, un défenseur des droits humains représente un opposant à l'état et un semeur de troubles. C'est pourquoi qualifier les enfants de défenseurs des droits humains pourrait les exposer à des attaques ou à un mauvais traitement¹⁴.

« Dans notre société, les défenseurs des droits humains, particulièrement des droits de l'enfant, sont principalement des adultes / Même si les enfants comme Malala jouent un rôle en partageant leurs propres expériences, ils présentent une vue d'ensemble et leur champ d'action est fortement restreint. »

- Marist International Solidarity Foundation

Stigmatisation des enfants et des adolescents et manque d'encouragement de la part des parents

De nombreuses soumissions, dont celles des enfants eux-mêmes, ont relevé que le manque de respect pour le droit des enfants à s'exprimer constitue l'un des principaux obstacles à leur action en tant que défenseurs des droits¹⁵. En raison de leur statut d'enfant, ils comptent sur l'environnement protecteur et propice au développement de leurs compétences jusqu'à l'âge adulte que peuvent leur apporter leurs responsables. Cependant, dès lors que les adultes projettent une image

négative des enfants ou affichent une attitude condescendante qui ne fait aucun cas de leurs points de vue, il devient particulièrement difficile pour les enfants de devenir défenseurs des droits humains ou d'agir en tant que tels. On citera pour exemple des circonstances où les adultes exercent leur

¹³ Soumission par Child Rights Connect.

¹⁴ Soumission par Child Rights Coalition Asia.

¹⁵ Soumissions par Marist International Solidarity Foundation, CRIC, CRAE, le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Écosse, le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Irlande du Nord, Save the Children, Girls Advocacy Alliance (Ghana), Together (Scottish Alliance for Children's Right), Child Rights Centre, Marist International Solidarity Foundation (Canada), Children in Wales et Young Wales, et CRC Asia.

contrôle à outrance, déresponsabilisent ou érigent des obstacles à la prise de parole ou à l'action des enfants. Certains parents et membres de la communauté, y compris au sein des écoles et des gouvernements, considèrent encore les enfants comme une « possession »¹⁶.

Dans d'autres soumissions, les enfants défenseurs des droits humains avancent que la société et les médias représentent encore les enfants comme mal informés et incapables de prendre des décisions. Elles rapportent que les enfants sont déconsidérés en raison de leur âge au sein de leur communauté et même dans les écoles. Les enfants estiment en général qu'il n'est pas sûr de s'exprimer en public, car les pratiques culturelles les encouragent à écouter uniquement, et à garder leurs opinions pour eux¹⁷. La difficulté est d'autant plus grande lorsque l'on prend en compte la discrimination transversale, qui touche les filles, les enfants atteints de handicap, les enfants des zones rurales et les enfants en situation de rue, entre autres¹⁸.

« La presse parle sans arrêt d'une jeunesse désengagée et désabusée par la politique, mais on ne demande pas l'avis des jeunes sur le référendum sur l'Union européenne, ils sont perçus au contraire comme étant plus intéressés par le football que la politique ; personne n'a relayé notre reportage positif sur un groupe de jeunes gens engagés qui militent pour qu'une voix démocratiquement élue soit donnée aux jeunes du Pays de Galles, et souhaitent désespérément que tous les jeunes aient l'opportunité de s'impliquer et d'influencer la politique locale, nationale et mondiale. » – Campaign for the Children and Young People's Assembly for Wales

Difficultés d'accès au financement et obstacles administratifs à la formation d'organisations dirigées par les enfants

Les enfants font face à plusieurs obstacles juridiques et administratifs lorsqu'ils tentent d'établir leurs propres organisations, y compris s'agissant de les enregistrer et d'ouvrir un compte en banque, comme le relate la soumission de Save the Children. Au Pakistan par exemple, les membres fondateurs sont tenus de présenter une carte d'identité nationale pour enregistrer leur organisation, un document qui n'est délivré qu'aux citoyens de plus de 18 ans.

Autre obstacle mentionné dans de nombreuses soumissions : la grande difficulté rencontrée par les organisations constituées d'enfants défenseurs des droits humains ou travaillant avec eux à obtenir un financement pour leurs activités. En l'absence de fonds, ces organisations ne peuvent assumer les dépenses nécessaires pour accéder aux espaces de prise de décisions internationaux et même nationaux et y exercer leur influence. Les transports publics sont également souvent insuffisants pour que les enfants défenseurs des droits humains puissent atteindre les victimes de violations des droits humains dans les villages reculés¹⁹.

¹⁶ Soumissions par Marist International Solidarity Foundation, CRIC, CRAE, le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Écosse, le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Irlande du Nord, Save the Children, Girls Advocacy Alliance (Ghana), Together (Scottish Alliance for Children's Right), Child Rights Centre, Marist International Solidarity Foundation (Canada), Children in Wales et Young Wales, et CRC Asia.

¹⁷ Soumission par Child Rights Coalition Asia.

¹⁸ Soumission par CRIC, CRAE, le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Écosse, et le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Irlande du Nord.

¹⁹ Soumissions par Coordinacional Nacionalde Niños/as y Adolescentes Trabajadores de Paraguay, CRAE, le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Irlande du Nord, Observatory for Children's Human Rights, Save

Manque d'accès à l'information

De nombreuses soumissions relèvent qu'il est problématique pour les enfants et les professionnels qui travaillent avec eux d'accéder aux informations sur leurs propres droits, ainsi que sur les politiques, budgets et réunions les concernant. L'information publique est souvent compliquée à obtenir, incorrecte, obsolète ou présentée sous une forme difficile à comprendre pour les enfants.²⁰ Un manque de connexions internet fiables fait aussi obstacle à l'accès des enfants à l'information. Certains enfants ne se sentent pas en sécurité lorsqu'ils consultent ces informations. Ceux qui n'ont pas accès à l'information sont moins susceptibles de comprendre et de protéger leurs droits, et donc de devenir des défenseurs des droits humains. Les enfants défenseurs des droits humains ont exprimé le besoin d'en savoir plus sur la CDE et sur son impact dans leur vie.

« Des 819 enfants ayant répondu à la question "Avez-vous entendu parler de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (CDE) ?", 46 % ont déclaré ne pas en avoir entendu parler, et 10 % n'étaient pas sûrs. En réponse à "Que savez-vous de la CDE ?", seulement 1 enfant sur 5 a répondu "Beaucoup". La majorité des enfants (56 %) ont déclaré n'en savoir qu'"un peu" ».

- Save the Children

L'accès à l'information est particulièrement problématique pour les enfants handicapés, notamment ceux souffrant de déficiences visuelles. Les soumissions soulignent que l'information est souvent inaccessible dans un format adapté à leur handicap²¹. La plupart des informations relatives aux droits humains, y compris au rôle et aux obligations de leurs défenseurs, ne sont diffusées que dans des formats

textes inadaptés aux défenseurs des droits humains aveugles ou malvoyants. Dans la même veine, dans de nombreuses occasions, les filles qui cherchent à s'informer font face à une résistance en raison de normes sociétales qui privilégient l'éducation des garçons, comme le démontrent les soumissions de la Sierra Leone et du Ghana²².

Absence ou insuffisance de l'environnement et des espaces permettant aux enfants défenseurs des droits humains de participer et de donner l'alerte

Les soumissions ont insisté sur l'importance de créer des environnements sûrs au sein desquels les enfants peuvent prendre part aux prises de décision. Qu'il soit établi dans une école, un groupe communautaire, au sein de la famille ou au parlement, les enfants apprécient un espace libre de jugement où des adultes comprennent les problèmes qui leur sont propres et disposent des compétences nécessaires pour appuyer leur participation. Une grande partie des réunions, procédés et négociations manquent de plateformes adaptées aux enfants qui facilitent à leur convenance leur implication auprès des décideurs²³.

the Children, le Conseil international pour l'éducation des handicapés de la vue, et Children in Wales et Young Wales.

²⁰ Soumissions par CRAE, Save the Children, le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Écosse, Together (Scottish Alliance for Children's Right), Pratyatek, et Children in Wales et Young Wales.

²¹ Conseil international pour l'éducation des handicapés de la vue.

²² Girls Advocacy Alliance (Ghana), Girls Advocacy Alliance (Sierra Leone).

²³ Soumissions par Coordinacional Nacionalde Niños/as y Adolescentes Trabajadores de Paraguay, Marist International Solidarity Foundation, CRIC et le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Écosse, CRAE, Girls Advocacy Alliance (Ouganda), Together (Scottish Alliance for Children's Right), Joy for Children Uganda, et Children in Wales et Young Wales.

L'absence d'espaces sûrs et adaptés aux enfants dédiés aux dépôts de plaintes directes de leur part, notamment indépendants dans les organes policiers et judiciaires, constitue une difficulté majeure pour les enfants défenseurs des droits humains. Ils ont été nombreux à témoigner qu'ils ont peur de signaler des cas de maltraitance ou de violence dans les locaux de la police, tout simplement, car ils craignent de ne pas être pris au sérieux ou sont trop effrayés par la police. De même, les adultes qui recueillent ces plaintes peuvent s'ériger « garde-barrières », la décision de relayer le signalement dépendant entièrement d'eux. Les espaces existants ne sont pas appropriés pour que les enfants donnent l'alerte, et peuvent être le théâtre d'expériences intimidantes ou traumatisantes qui freinent les enfants dans leurs actions de défense des droits humains.

Peur de représailles de la part des autorités et acteurs non étatiques

La capacité des enfants à défendre les droits humains dépend largement de la mesure dans laquelle leurs droits civiques sont réalisés. Dans de nombreux contextes, les gouvernements ne remplissent pas leurs obligations de protection et de respects de ces droits. Souvent, les gouvernements mènent la répression des enfants défenseurs des droits humains en criminalisant leur action,

« En 2015, des officiers de police du gouvernement ont ouvert le feu et tué 2 jeunes gens à Kabala, dans le nord de la Sierra Leone, lorsqu'ils sont descendus dans la rue pour manifester en faveur d'un projet de village de jeunesse que le gouvernement souhaitait déplacer vers un autre district. »

- Girls Advocacy Alliance Sierra Leone

particulièrement lorsqu'ils mobilisent des manifestations pour exiger leurs droits²⁴.

Les enfants défenseurs des droits humains s'exposent à des risques quand ils dénoncent des violations des droits, surtout s'il s'agit d'expériences personnelles ou s'ils se trouvent dans une situation

vulnérable (enfants en demande d'asile ou privés de liberté). D'autres soumissions relatent que les enfants défenseurs des droits humains craignent également les représailles d'autres groupes non affiliés aux états, comme les gangs ou les formations paramilitaires²⁵.

Recommandations pour mieux protéger et soutenir les enfants défenseurs des droits humains

Recommandations générales qui devraient sous-tendre tous les efforts

Établissement d'un environnement favorable : Même s'il incombe en premier lieu aux états de protéger et de soutenir les enfants défenseurs des droits humains, tous les acteurs se doivent de créer des espaces propices à la participation des enfants. Dans ce sens, ils doivent adhérer aux neuf principes de bases des Comités pour leur implication efficace et éthique²⁶. Échanger avec les enfants sur des prises de décision à travers des plateformes menées par les enfants est essentiel au développement de leurs capacités en tant que défenseurs des droits humains. Cela peut être

²⁴ Soumissions par Coordinacional Nacionalde Niños/as y Adolescentes Trabajadores de Paraguay, le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Irlande du Nord, Together (Scottish Alliance for Children's Right), et Girls Advocacy Alliance (Sierra Leone).

²⁵ Soumissions par Coordinacional Nacionalde Niños/as y Adolescentes Trabajadores de Paraguay, le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Irlande du Nord, Together (Scottish Alliance for Children's Right), et Girls Advocacy Alliance (Sierra Leone).

²⁶ Méthodes de travail relatives à la participation des enfants au processus d'établissement de rapports du Comité des droits de l'enfant - <https://www.ohchr.org/documents/hrbodies/crc/crc-c-66-2.doc>

renforcé grâce à une meilleure connaissance de leurs droits et à travers un travail collaboratif avec les adultes²⁷.

Éducation sur les droits de l'enfant : Les enfants qui défendent les droits humains doivent être soutenus pour comprendre leurs droits et quels mécanismes sont disponibles pour signaler les violations et promouvoir les droits humains. Les enfants ou les organisations qui les appuient relèvent que l'accès à l'information et sa bonne compréhension sont essentiels au soutien des enfants défenseurs des droits humains. L'éducation joue un rôle clé, et l'enseignement des droits humains devrait par conséquent constituer une matière obligatoire des programmes scolaires. Les soumissions ont également souligné que les enfants vulnérables en particulier, y compris issus de milieux socio-économiques précaires, devraient aussi bénéficier de cette éducation sur les droits de l'enfant, à l'aide de supports accessibles aux enfants atteints de handicap²⁸.

Mise en place de mesures de soutien et de protection pour les groupes d'enfants exclus et les enfants en situations vulnérables : Une attention particulière doit être portée à la protection et au soutien des enfants défenseurs des droits humains qui souffrent de discriminations en raison de leur milieu socio-économique, sexe, orientation sexuelle, âge ou handicap. Les filles affrontent une plus grande résistance de la part de leurs parents lorsqu'elles souhaitent s'engager dans des programmes de responsabilisation, car ils sont convaincus qu'ils ne sont destinés qu'aux garçons²⁹.

Les enfants défenseurs des droits humains actifs dans des milieux à plus grand risque de représailles, comme les conflits, doivent être préservés. Il est crucial de protéger les enfants qui partagent des informations sensibles avec des retombées potentielles sur des professionnels, des membres de la communauté ou une institution de leur entourage. Cet aspect doit être pris en compte par les médias et les organisations de soutien aux enfants. Bien que la protection soit d'ordre primordial, il ne doit pas cependant justifier une restriction des activités des enfants défenseurs des droits humains. Il incombe aussi aux adultes de soutenir et d'aider les enfants à analyser et mitiger les risques, facteur essentiel pour garantir qu'ils puissent gérer toutes les difficultés associées à la prise de parole.

Protéger et soutenir les enfants défenseurs des droits humains à l'aide des réseaux sociaux

Les enfants ont déclaré que les réseaux sociaux constituent des plateformes puissantes pour exprimer leurs points de vue sur différentes questions³⁰. Un usage efficace des réseaux sociaux est indispensable pour diffuser les informations dont les enfants ont besoin pour défendre les droits humains. Ces canaux médiatiques peuvent également servir à promouvoir l'action des enfants défenseurs des droits humains, et à responsabiliser les enfants. Il est en revanche capital de gérer les risques pour la sécurité des enfants défenseurs engendrés par ces réseaux. Le Rapporteur spécial de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits de l'homme a appelé à une conception « globale » de

²⁷ Soumissions par le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Écosse, le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Irlande du Nord, Observatory on Children's Human Rights, Girls Advocacy Alliance, et CRC Asia.

²⁸ Soumissions par le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Irlande du Nord, Girls Advocacy Alliance (Ghana), Together (Scottish Alliance for Children's Right), Girls Advocacy Alliance (Sierra Leone), Children in Wales et Young Wales, et Save the Children.

²⁹ Soumissions par CRAE, Children's Law Centre, CRIC, le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Irlande du Nord, Child Rights Centre, Nineismine/Pratyatek, le Conseil international pour l'éducation des handicapés de la vue, et International Disability Alliance.

³⁰ Soumissions par MOLACNATS, une consultation en Argentine, Marist International Solidarity Foundation, le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Écosse, et CREA.

la sécurité des défenseurs, qui prenne en compte la sécurité numérique et le bien-être psychosocial³¹.

Tous les organes intergouvernementaux, dont les Mécanismes de l'ONU relatifs aux droits de l'homme et le Comité des droits de l'enfant

Les enfants défenseurs des droits humains ont exprimé le souhait d'être consultés dans tous les espaces les concernant aux niveaux régional et international³². Les mécanismes internationaux et les organes intergouvernementaux se doivent d'établir des plateformes, processus et habilitations adaptés aux enfants qui facilitent leur engagement, en personne ou à distance, et de leur fournir en temps opportuns des informations appropriées pour leur âge et dans une langue et un format qu'ils peuvent comprendre.³³

Il serait également bon que le Comité des droits de l'enfant clarifie les obligations internationales des états en matière de protection et de soutien de l'action des enfants qui défendent les droits humains. Il lui incombe aussi de recueillir les témoignages des enfants défenseurs des droits humains pour en tirer une liste de recommandations concrètes aux états. À ces fins, le Comité devrait promouvoir les groupes d'enfants marginalisés en tant que défenseurs des droits humains, et s'assurer que toutes les initiatives les ciblant sont accessibles et inclusives pour tous les enfants. Il est important de garantir que les enfants handicapés puissent s'exprimer librement et compter sur une assistance adaptée à leurs âge et handicap et un soutien aux prises de décision, afin de faciliter leur participation active à toutes des problématiques les concernant³⁴.

Les enfants ont exprimé que les mécanismes internationaux comme le Comité des droits de l'enfant devraient les aider à dénoncer les violations. Le Comité des droits de l'enfant devrait rencontrer des enfants défenseurs des droits humains régulièrement, et déployer davantage d'efforts pour garantir que le processus de rapport de la CDE soit accessible aux enfants, tout particulièrement ceux issus de groupes marginalisés³⁵.

Gouvernements

Créer des espaces sûrs et inclusifs pour les enfants défenseurs des droits humains, dédiés à la surveillance et au signalement des violations et à la participation aux prises de décision

Plusieurs soumissions ont exprimé le souhait que les gouvernements s'assurent que tous les enfants défenseurs des droits humains sont protégés et soutenus à l'aide de :

1) L'élaboration et la mise en œuvre de lois et politiques visant à protéger et soutenir les enfants défenseurs des droits humains : les gouvernements doivent établir et mettre en œuvre des lois qui garantissent les droits de l'enfant à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique, et à l'accès à l'information, tant en ligne que hors ligne. Les obstacles juridiques et administratifs à l'exercice de ces droits doivent également être éliminés, y compris en matière d'enregistrement d'organisations et d'ouverture de comptes en banque par les enfants³⁶.

³¹ Soumissions par MOLACNATS, une consultation en Argentine, Marist International Solidarity Foundation, le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Écosse, et CREA.

³² Soumission par Child Rights Connect.

³³ Soumissions par Movimiento Nacional de NATs Organizados del Perú et Children Law Center, Girls Advocacy Alliance, Together (Scottish Alliance for Children's Right), Children in Wales et Young Wales, et Save the Children.

³⁴ Soumission par International Disability Alliance.

³⁵ Soumissions par Coordinacional Nacionalde Niños/as y Adolescentes Trabajadores de Paraguay, CRAE, Children Law Center, CRC Asia, et Child Rights Connect.

³⁶ Soumissions par Save the Children, Girls Advocacy Alliance, et Together (Scottish Alliance for Children's Right).

2) Des espaces sûrs pour donner l’alerte : Les gouvernements devraient également ouvrir des canaux permettant aux enfants de signaler en toute sécurité les cas d’intimidation et d’abus, y compris au sein du système judiciaire. Le droit d’accès à la justice est un instrument clé pour les

« Le ministère se doit d’agir rapidement lorsque les enfants rapportent des abus, de contacter l’administration scolaire immédiatement et de parler publiquement et ouvertement de bannir et punir toute violence à l’encontre des enfants. »

- Child Rights Connect

défenseurs des droits humains, car il permet aux enfants de protéger, ou de tenter de protéger et de réaliser les droits humains et libertés fondamentales aux niveaux local, national, régional et international. Les avenues légales offrent des moyens de prévenir les violations ainsi que des voies de recours permettant d’obtenir

entre autres des réparations, des compensations et le sanctionnement des coupables. Dans le cadre de ces efforts, les gouvernements devraient former les autorités locales, notamment la police, sur les façons de s’assurer que les enfants disposent d’un espace sûr, sont écoutés et pris au sérieux lorsqu’ils dénoncent une violation³⁷.

De nombreux enfants ont déclaré qu’il était important d’accéder à des canaux digitaux libres de tout abus, agression ou harcèlement pour partager leurs points de vue et leurs opinions³⁸.

3) Une protection contre les représailles : L’une des recommandations mises en avant par les enfants comme les adultes énonce que les gouvernements devraient établir des lois qui protègent les enfants qui souhaitent signaler des violations des droits humains contre toutes potentielles représailles. Il incombe aux états d’établir et d’appuyer de tels instruments de protection des enfants au moyen de lois, politiques, structures et mécanismes. Un point focal gouvernemental clair relatif aux droits de l’enfant pourrait contribuer à consolider la protection des enfants en tant que défenseurs des droits humains³⁹. En soutenant les enfants comme défenseurs des droits humains, des mécanismes de protection de l’enfant doivent être mis en place. Les principes de consentement éclairé, de respect de la vie privée et de confidentialité doivent être observés. Étant donné que les enfants défenseurs des droits humains sont exposés à des risques, ceux-ci se doivent d’être constamment analysés et gérés.

« Si les enfants participent plus souvent, alors les adultes comprendront mieux qu’ils en sont capables et les prendront au sérieux. » (Fille de 17 ans)

- Marist International Solidarity Foundation

4) Un accès aux espaces de prises de décision : Les gouvernements devraient aussi institutionnaliser des mécanismes visant à faciliter l’engagement des enfants auprès des lois et procédés de prise de décision politique locaux et nationaux, par exemple des assemblées ou parlements d’enfants. De tels mécanismes devraient être promulgués dans la loi et financés par l’état. Les gouvernements devraient promouvoir activement un espace civique qui reconnaît le rôle clé des enfants dans la société civile, et agir immédiatement lorsque leurs droits civiques sont violés⁴⁰. Il est impératif qu’ils

³⁷ Soumissions par Coordinacional Nacionalde Niños/as y Adolescentes Trabajadores de Paraguay, CRIC, Marist International Solidarity Foundation, le Commissaire à l’enfance et à la jeunesse pour l’Écosse, Observatory for Children’s Human Rights, Girls Advocacy Alliance, Together (Scottish Alliance for Children’s Right), le Conseil international pour l’éducation des handicapés de la vue, International Disability Alliance, Children in Wales et Young Wales, et CRC Asia.

³⁸ Children in Wales et Young Wales, CRC Asia, et Together (Scottish Alliance for Children’s Right).

³⁹ Soumission par Save the Children.

⁴⁰ Soumissions par MOLACNATS (consultation en Argentine), Coordinacional Nacionalde Niños/as y Adolescentes Trabajadores de Paraguay, CRAE, Ekama Foundation, Observatory of Children’s Human Rights, Save the Children, Girls Advocacy Alliance, Together (Scottish Alliance for Children’s Right), et le Conseil international pour l’éducation des handicapés de la vue.

consultent et impliquent les enfants marginalisés, dont les enfants handicapés, au travers des organisations qui les représentent.

Fournir un soutien financier et institutionnel pour que les organisations menées par les enfants puissent exercer leur liberté d'association

Établir, financer et donner une autonomie aux groupes d'enfants garants de leurs droits, particulièrement au niveau local. Les parents et responsables, particulièrement ceux des enfants atteints de handicap, devraient également bénéficier d'une assistance financière et d'initiatives visant à développer leurs capacités afin qu'ils puissent protéger et soutenir les enfants défenseurs des droits humains⁴¹.

Les gouvernements devraient appuyer les travaux d'une large gamme d'organisations d'enfants, comme les parlements et les clubs d'enfants⁴². Ces derniers doivent être promus et soutenus, ainsi que représentatifs et inclusifs des enfants aux besoins éducatifs particuliers, de toute origine ethnique et de tout milieu.

Favoriser l'enseignement des droits de l'enfant à l'école

Les soumissions appellent les gouvernements à continuer à améliorer les supports pédagogiques, et à adapter et réviser le programme éducatif pour qu'il prévienne d'enseigner leurs droits aux enfants dans un langage accessible et facilement compréhensible. Une éducation inclusive sur les droits de l'enfant est particulièrement primordiale s'agissant du soutien aux enfants défenseurs des droits humains issus de groupes marginalisés, dont les enfants handicapés. Elle doit être envisagée comme une occasion majeure de faire connaître le Comité des droits de l'enfant, et les droits et normes prévus à la Convention relative aux droits des personnes handicapées.⁴³ Il incombe aux états de s'assurer que le système éducatif donne aux enfants l'opportunité d'en savoir plus sur leurs droits, de développer un esprit critique, d'apprendre comment accéder à l'information, ainsi que de gagner en confiance pour prendre la parole⁴⁴. L'éducation aux droits humains est un droit inscrit à l'article 29 de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui stipule que l'éducation des enfants doit viser à « inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ».

Garantir l'accès à des informations adaptées aux enfants

Les soumissions soulignent que les gouvernements devraient informer les enfants des différents canaux et mécanismes à leur disposition pour signaler des violations et participer aux prises de décision⁴⁵. Cette information devrait présenter des renseignements variés au sujet des politiques, lois et budgets relatifs aux droits humains, et devrait être adaptée à leur âge et facile à comprendre, et dans tous les formats accessibles.

⁴¹ Soumissions par CRAE, Ekama Foundation, le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Irlande du Nord, Observatory of Children's Human Rights, Save the Children, Girls Advocacy Alliance, Together (Scottish Alliance for Children's Right), et Child Rights Centre.

⁴² Soumission par Save the Children.

⁴³ Soumissions par MOLACNATS (consultation en Argentine), Coordinacional Nacionalde Niños/as y Adolescentes Trabajadores de Paraguay, CRAE, Ekama Foundation, Observatory of Children's Human Rights, Save the Children, Girls Advocacy Alliance, Together (Scottish Alliance for Children's Right), et le Conseil international pour l'éducation des handicapés de la vue.

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ Soumissions par MOLACNATS (consultation en Argentine), Coordinacional Nacionalde Niños/as y Adolescentes Trabajadores de Paraguay, CRAE, Ekama Foundation, Observatory of Children's Human Rights, Save the Children, Girls Advocacy Alliance, Together (Scottish Alliance for Children's Right), et le Conseil international pour l'éducation des handicapés de la vue.

Projeter une image positive des enfants défenseurs des droits humains

Il revient aux gouvernements de lutter contre les attitudes négatives envers les enfants, en sensibilisant la société à son rôle d'appui aux enfants qui défendent les droits humains, et en énonçant clairement que les responsables à tous les niveaux ont l'obligation de les soutenir. Dans ce cadre, différentes catégories de fonctionnaires et d'agents du gouvernement national et local devraient être formés aux droits de l'enfant, à la participation des enfants et apprendre comment impliquer et encourager les enfants à prendre la parole.

Les soumissions recommandent que les gouvernements encouragent et créent des opportunités de partages d'expérience réguliers entre différents groupes d'enfants défenseurs des droits humains et d'adultes, pour mettre un terme au stéréotype qui dépeint les enfants comme incapables de défendre les droits humains. En plus de consulter les enfants, les gouvernements devraient faire référence à leurs points de vue lorsqu'ils prennent des décisions ou approuvent des lois, particulièrement celles qui impactent directement les enfants⁴⁶.

L'école

Créer et améliorer les canaux de participation en milieu scolaire

Les enfants défenseurs des droits humains du monde entier ont signalé que l'école faisait partie des environnements les plus importants leur permettant d'en savoir plus sur les droits humains et de disposer d'un espace où exercer leurs droits de participation, de liberté d'expression et d'association⁴⁷. Cependant, de nombreux enfants ont aussi rapporté qu'ils se sentaient limités et stigmatisés par les adultes responsables, et ignorés quand ils tentaient de proposer des améliorations ou de signaler les violations dont ils étaient témoins.

Dans certaines soumissions, les enfants et les organisations qui les représentent recommandaient la mise en place, en milieu scolaire, de canaux permettant aux enfants de participer de façon significative aux décisions concernant leur bien-être. Les enfants estimaient en outre que les écoles devraient établir des espaces sûrs pour signaler les violations et surveiller la bonne mise en œuvre des mesures prises⁴⁸.

Renforcer les capacités et soutenir les enfants défenseurs des droits humains et leurs organisations

Certaines soumissions appellent les écoles à mieux soutenir les enfants défenseurs des droits humains en encourageant l'influence des organisations pour les enfants. L'école doit réserver aux défenseurs des droits humains un espace leur permettant de partager entre eux leurs expériences ainsi que de mener à bien leurs actions militantes. Il est impératif de stimuler la créativité des conseils et des clubs d'enfants en leur donnant les ressources matérielles essentielles, du temps, et un enseignant coordinateur adulte chargé de garantir le bon fonctionnement de la structure⁴⁹.

Ce soutien ne saurait se limiter à la mise à disposition d'espaces et de canaux de participation, mais doit fournir aussi de façon proactive aux enfants et à leurs organisations les outils pratiques dont ils ont besoin pour comprendre leurs droits et les exercer aux fins de peser sur les décisions. Les écoles

⁴⁶ Soumissions par le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Écosse, Ekama foundation, Children Rights Centre, et CRC Asia.

⁴⁷ Soumission par Child Rights Connect.

⁴⁸ Soumissions par MOLACNATS (consultation en Argentine), Coordinacional Nacionalde Niños/as y Adolescentes Trabajadores de Paraguay, CRAE, Ekama Foundation, Save the Children, Girls Advocacy Alliance, et Together (Scottish Alliance for Children's Right).

⁴⁹ Soumissions par MOLACNATS, une consultation en Argentine, CRAE, le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Irlande du Nord, Marist International Solidarity Foundation (Canada), et Joy for Children.

devraient s'attacher à développer les compétences des enfants en matière d'analyse de risques, de prise de décision, de plaider, de recherche et d'analyse, de consultation des opinions de leurs pairs, et de compréhension de la loi, de façon à les faire gagner en confiance et en estime de soi.

La société civile, dont les parents, tuteurs et autres adultes

Soutenir et protéger les enfants qui souhaitent défendre les droits humains

« *La famille est le premier environnement au sein duquel vos droits doivent être respectés.* » (Fille)
- Child Rights Connect

Les soumissions tant des enfants que des adultes ont souligné l'importance du rôle de la société civile, dont les parents et les adultes qui travaillent avec les enfants, pour le soutien et la protection des enfants défenseurs des droits humains. Ces acteurs devraient s'efforcer d'améliorer les connaissances et les capacités des enfants à agir en tant que défenseurs des droits humains, et les aider à s'impliquer et à affirmer leurs droits, y compris en menant des campagnes de sensibilisation relatives aux droits de l'enfant et

au rôle des enfants défenseurs des droits humains auprès du grand public⁵⁰. Comme évoqué précédemment, les parents et les autres adultes responsables jouent un rôle essentiel dans le développement et la protection des enfants à mesure qu'ils évoluent vers l'âge adulte. D'une part, il revient aux parents de fournir un soutien émotionnel et financier aux enfants disposés à entreprendre des activités qui feront d'eux de meilleurs défenseurs des droits humains. Ils se doivent également d'encourager les discussions et les échanges avec les enfants au sujet de leur action pour défendre les droits humains, et d'aider les jeunes enfants dans leur vie quotidienne à apprendre à gérer leur temps, à développer un esprit critique et à prendre des décisions, tout en les impliquant dans les prises de décision familiales et la gestion du budget du foyer⁵¹.

D'autre part, les parents et les adultes en contact direct avec les enfants devraient assurer la protection des actions de défense des droits des enfants. Les enfants sont exposés à de nombreux risques lorsqu'ils promeuvent et défendent les droits humains. Les adultes qui accompagnent les enfants dans leurs actions sont responsables de leur sûreté et sécurité en toutes circonstances, et chargés de gérer toute menace. Cette responsabilité doit être assumée conformément à des stratégies de protection de l'enfant claires et au principe de la CDE relatif aux intérêts supérieurs de l'enfant (article 3⁵².) Pour soutenir les enfants défenseurs des droits humains, des mécanismes de protection doivent être établis.

Échanges de pairs entre les parents et les autres adultes responsables

Le partage entre parents des expériences de leurs enfants en tant que défenseurs des droits humains pourraient aider d'autres parents à prendre confiance en leurs enfants et à les encourager plutôt qu'à leur interdire de participer à la défense des droits humains. Une soumission recommande que les associations de parents d'élèves doivent soutenir davantage les enfants ; elles pourraient discuter des enjeux identifiés par les enfants et demander de l'administration scolaire qu'elle résolve les problèmes, ou encore organiser des activités avec d'autres parents selon les suggestions de leurs enfants⁵³.

⁵⁰ Soumission par Save the Children.

⁵¹ Soumission par MOLACNATS, une consultation en Argentine, Save the Children, Girls Advocacy Alliance, le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Irlande du Nord, Children in Wales et Young Wales, et CRC Asia.

⁵² Soumissions par Save the Children, le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Irlande du Nord, Children in Wales et Young Wales, et CRC Asia.

⁵³ Soumission par Marist International Solidarity Foundation (Canada).

Le secteur privé

Les soumissions ont rapporté l'importance d'impliquer les chefs d'entreprises, les représentants des médias et les acteurs extérieurs au milieu des enfants pour mettre en question la vision étroite des droits de l'enfant dans les sphères civile, politique, économique, sociale et culturelle. Une telle dynamique est essentielle au lancement d'une culture du changement en faveur du soutien et de la protection des enfants défenseurs des droits humains⁵⁴.

Veiller au respect des droits de l'enfant devrait faire partie intégrante des pratiques opérationnelles du secteur privé, tout comme la formulation de politiques relatives à la protection des enfants pour guider leur action en la matière. Dans ce sens, le secteur privé devrait adhérer aux Principes régissant les entreprises dans le domaine des droits de l'enfant afin d'améliorer la contribution des entreprises à la préservation des droits des enfants et à leur bien-être⁵⁵.

Les sociétés privées devraient en outre élaborer des programmes de responsabilité sociale d'entreprise pour appuyer les efforts de protection et de soutien aux enfants, notamment en planifiant leurs chaînes d'approvisionnement de façon à garantir que leurs activités n'enfreignent pas le développement des enfants dans les pays où elles opèrent⁵⁶.

Conclusion

Les soumissions en vue de la Journée de Débat Général ont fourni d'amples informations sur les actions entreprises par les enfants défenseurs des droits humains au sein de leurs communautés, ainsi qu'aux niveaux national et international. Les enfants défenseurs des droits humains sont issus de divers milieux sociaux-économiques, et leurs âge, genre et potentiel handicap varient. Ils agissent pour empêcher et signaler les violations, plaider pour des changements politiques et communiquer les informations relatives aux droits humains à leurs pairs. Ils jouent également un rôle clé au sein de leurs communautés et inspirent les autres à se joindre à eux pour faire respecter les droits humains.

Les enfants défenseurs des droits humains font cependant face à des difficultés particulières dans leur action en fonction du contexte qui leur est propre. La stigmatisation persistante des enfants et des adolescents comme des acteurs sans-voix et désengagés de la part des adultes, y compris des tuteurs, parents, et autres adultes assumant des rôles décisionnaires, constitue toujours un obstacle majeur pour les enfants qui souhaitent devenir défenseurs des droits humains ainsi que ceux qui agissent déjà en tant que tels. Cette problématique est reliée à d'autres défis affectant les enfants, comme le manque d'accès aux informations concernant leurs droits, le manque de canaux de signalement des violations des droits humains, et l'inadaptation des espaces de participation aux prises de décision.

Une note positive cependant : la plupart des soumissions ont montré le chemin à suivre pour soutenir et protéger les enfants défenseurs des droits humains. Les enfants comme les adultes s'accordent à dire qu'il faudrait que les gouvernements créent des espaces sûrs et inclusifs dédiés à la participation des enfants aux prises de décision, fournissent un soutien financier et institutionnel aux organisations menées par les enfants, intègrent l'éducation sur les droits de l'enfant aux programmes scolaires et projettent une image positive des enfants défenseurs des droits humains. Au niveau international, les suggestions principales ont souligné le besoin d'inscrire aux mécanismes de l'ONU relatifs aux droits humains des plateformes, processus et habilitations adaptés aux enfants

⁵⁴ Soumissions par le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Écosse, et Girls Advocacy Alliance.

⁵⁵ UNICEF, le Pacte mondial de l'ONU et Save the Children, *Principes régissant les entreprises dans le domaine des droits de l'enfant*.

⁵⁶ Soumissions par le Commissaire à l'enfance et à la jeunesse pour l'Écosse, et Girls Advocacy Alliance.

qui facilitent leur engagement, en personne ou à distance par une mobilisation virtuelle. Les soumissions ont mis en avant le rôle du Comité des droits de l'enfant s'agissant de clarifier aux états la responsabilité qu'il leur incombe de protéger et de soutenir les enfants défenseurs des droits humains, et de prendre en compte leurs témoignages pour en tirer une liste de recommandations concrètes aux états.